

**PROCES -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
23 février 2021**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 11 (Madame Ascola Lisiane a rejoint la séance à 19H15)

POUVOIRS : 1 (jusqu'à 19H15)

VOTANTS : 11

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie, Mme PRATS Éliane, M. SAUSSEZ Loïc, M. BLIGUET Michel

Pouvoirs : Mme ASCOLA Lisiane, à M. ASCOLA Pascal.

Date de convocation :

16/02/2021

Date d'affichage :

16/02/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme PRATS Éliane a été élue secrétaire de séance,

1. Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2020

Après lecture, le compte rendu du conseil municipal du 29 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

11 POUR

2. Saisie de trois D.I.A

- Un bien situé Rue Font Vella à Clara-Villerach, cadastré section A N°119, au prix de 135 000.00€
- Un bien situé 2 rue des Acacias à Clara-Villerach cadastré section A N°53-63, au prix de 89 500.00 €
- Un bien situé 4 rue des Tilleuls à Clara-Villerach cadastré section C N°45, au prix de 30 000.00 €

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter ces trois biens

11 POUR NE PAS PREEMPTER

Mme Lisiane ASCOLA rejoint la séance à 19H15. Elle indique qu'elle participera aux différents votes soumis après son arrivée.

3. Travaux de protection contre les chutes de blocs sur la route communale N°6

Le Maire rappelle que l'appel d'offre concerne des travaux contre les chutes de blocs sur la route communale N°6, inscrits dans les travaux conséquents à la catastrophe naturelle Gloria.

La commission d'appel d'offres a constaté, lors de sa réunion le 9 février, que seule l'entreprise Ozone Travaux spécialisés sis au Boulou avait déposé une offre.

Le coût des travaux s'élèverait à 4464.50€ HT auxquels s'ajoutent 1572.25€ HT pour la partie optionnelle.

À l'unanimité, le Conseil Municipal

- Accepte l'offre de l'entreprise Ozone Travaux spécialisés sis au Boulou de 4464.50€ HT avec sa partie optionnelle pour un coût fixé à 1572.25€ HT soit un total de 6 036,75 € HT.
- Autorise M. le Maire à signer l'acte d'engagement et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

11 POUR

4. Mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence éclairage public

Suite au transfert de la compétence éclairage public au SYDEEL66, en application de l'article 5-2.1 des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Pays catalan et après l'état physique du parc éclairage public réalisé le 11 février 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De mettre à disposition du SYDEEL66, à titre gratuit, les biens affectés au fonctionnement des installations d'éclairage public. Cette mise à disposition sera constatée par la signature du procès-verbal contradictoire, conformément à l'article L1321 du C.G.C.T.,
- De fournir au SYDEEL66 les besoins en matière d'extension ou de création du réseau Eclairage Public sur le domaine communal,
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires pour les contributions et la constatation comptable de la mise à disposition des ouvrages,
- De transmettre le montant de la valeur initiale ou du coût historique des installations d'éclairage public au SYDEEL66 [Les installations d'éclairage public font l'objet d'un transfert de l'actif de la Commune par le débit du compte 2423 et par le crédit de la subdivision concernée du compte 21 pour le montant enregistré au compte de gestion de la commune].
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir et notamment le procès-verbal de mise à disposition des ouvrages.

11 POUR

5. Questions diverses

a. Garage ONF

L'ONF a informé qu'il acceptait de céder à la commune le garage situé avenue du Général de Gaulle. Il demande à la municipalité de proposer un prix d'achat.

Dans le cadre de l'ouverture des négociations, les travaux nécessaires à sa réhabilitation devront être évalués à savoir :

- L'étanchéité de la terrasse et sa mise en sécurité (rambardes)
- Le remplacement des huisseries
- Les branchements pour l'électricité, l'eau, l'assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable pour l'acquisition de ce garage, et autorise le Maire à engager les négociations.

11 POUR

b. Commission des Impôts directs

Le Maire informe qu'il convoque la commission communale des impôts directs le mardi 9 Mars à 18h

c. Embellissement des villages – Concours du village fleuri

Les plantes seront récupérées le 19 Mars 2021 à la pépinière départementale.

Il est nécessaire de prévoir l'achat de terreau et de tourbe.

Deux journées citoyennes seront organisées pour les plantations, le samedi 20 mars à Villerach et le dimanche 21 Mars à Clara. Une collation sera offerte aux habitants participants.

d. Le Cortal

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'étude menée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement – CAUE - est terminée. Les représentantes du CAUE présenteront leur étude à l'équipe municipale lors de la Commission des affaires générales du 23 mars 2021.

e. Canal d'arrosage municipal

Le prolongement des branchements au canal demandé par des habitants de la rue des Coquelicots sera effectué à partir du 27 février 2021. Dans ce cadre, un raccordement pour alimenter l'arrosage de l'aire de jeux est prévu.

Le Conseil Municipal décide de mener une réflexion sur ce canal et sa gestion.

f. Réunion du syndicat du Canal de Bohère

Rapporteurs : Mme Zuber Sophie et M Bliguet Michel.

La dernière réunion du syndicat a porté sur le débat d'orientation budgétaire. La gestion du Canal est déficitaire depuis 4 ans. La taxe exceptionnelle a permis d'équilibrer le budget 2020. Il reste toujours impératif de faire un recensement des parcelles, mais c'est un travail fastidieux. Les participants n'ont pas réussi à trouver un consensus sur une éventuelle augmentation des cotisations.

Le Conseil Municipal propose qu'il soit rédigé un article dans les Echos de Clara-Villerach relatant l'historique du Canal de Bohère, le droit d'eau, le syndicat, son fonctionnement,

g. Budget participatif

Le vote de la population est terminé.

Le projet qui a enregistré le plus de suffrages est celui proposant de réaliser une photographie des enfants de la commune jouant dans la rue et de l'imprimer sur des panneaux qui seront installés aux entrées de Clara et Villerach dans le cadre de la sécurité routière.

L'estimatif du projet permettra sans doute la réalisation des *Nuits du Canigou à Clara-Villerach*, arrivé en second. Mmes Zuber Sophie et Ascola Lisiane sont chargées de se rapprocher des porteurs de projets pour travailler à leur mise en œuvre.

La séance est levée à 20h35.